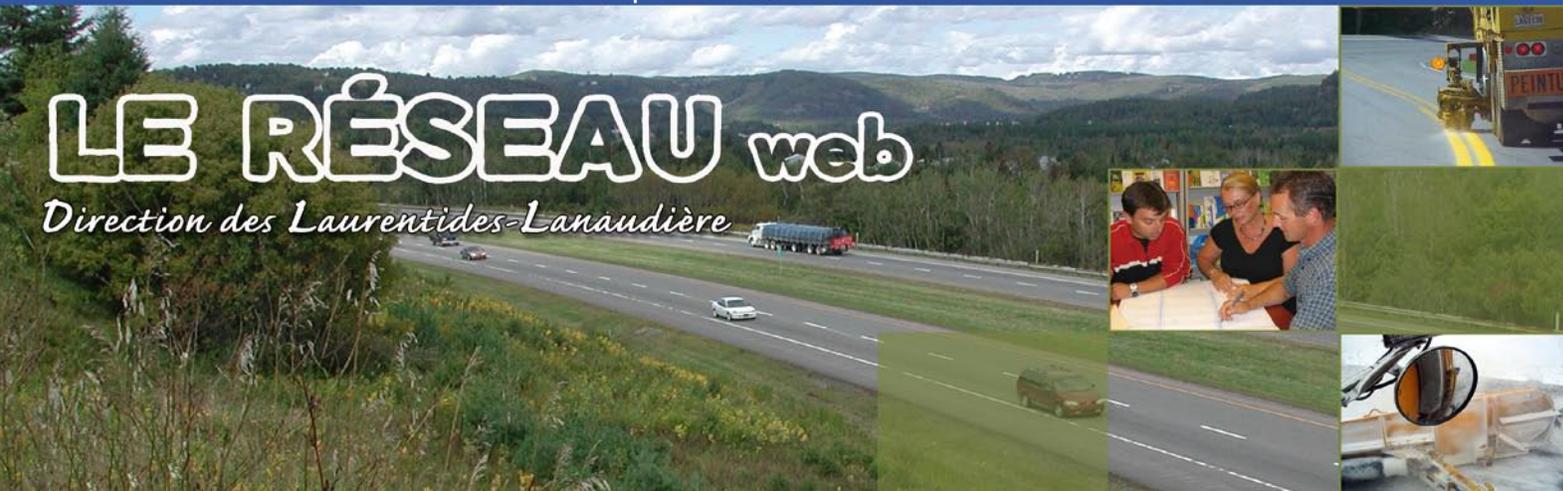


LE RÉSEAU web

Direction des Laurentides-Lanaudière



Juin 2010

Projet pilote sur l'autoroute 31 à Lavaltrie

Implantation d'un système dynamique de circulation des véhicules agricoles

La Direction des Laurentides-Lanaudière du ministère des Transports (DLL) amorce un projet pilote d'implantation d'un système dynamique qui permet la circulation sécuritaire de véhicules agricoles sur l'autoroute 31, à Lavaltrie, sur une longueur approximative d'un kilomètre. Une vingtaine d'agriculteurs possèdent des terrains de part et d'autre de l'autoroute 40 à la hauteur de l'autoroute 31. Ces agriculteurs réunis possèdent, au total, une flotte d'environ 120 véhicules agricoles. Ces derniers ne pouvaient circuler sur l'autoroute comme le stipule la loi, car ils ne respectent pas la limite minimale de 60 km/h et qu'ils ont une largeur supérieure à 2,6 mètres. Les agriculteurs devaient effectuer un détour de 50 kilomètres, aller-retour, pour accéder à leurs terres.

En concertation avec l'UPA de Lanaudière, la DLL a mis en place un projet pilote visant à permettre aux agriculteurs de circuler sur l'autoroute 31 pour enjamber l'autoroute 40. Le système dynamique de circulation consiste à abaisser temporairement la limite de vitesse maximale à 80 km/h et minimale à 30 km/h lors du passage d'un véhicule agricole sur l'autoroute 31. Un panneau lumineux affichant les limites de vitesse abaissées est

actionné à l'aide d'un appareil, installé sur le véhicule agricole, qui émet un message d'identification en réponse à un signal d'une antenne.

Les résultats de ce projet pilote, qui s'échelonne sur une durée de deux ans, permettront d'évaluer la sécurité d'une mise en place à long terme.



Photo : Martin Saint-Pierre

Implantation de délinéateurs sur la route 117 de Labelle à Sainte-Agathe-des-Monts

La DLL procède actuellement à l'implantation de délinéateurs sur la route 117, de Labelle à Sainte-Agathe-des-Monts. Le délinéateur est un repère réfléchissant qui sert à délimiter le tracé de la route afin d'en améliorer la visibilité, notamment dans une courbe ou un rétrécissement, la nuit ainsi que lors de mauvaises conditions climatiques. Tout comme le marquage de la chaussée, les délinéateurs jaunes sont installés du côté gauche de la chaussée et les blancs du côté droit. Cette opération est peu coûteuse considérant les bénéfices en sécurité.

De plus, l'équipe de travail installera, par la même occasion, des bornes kilométriques dans le but de faciliter le repérage de ce même secteur. Ces travaux seront terminés à la fin du mois de juin. En 2009, des délinéateurs du même type ont été installés aux abords de la route 117, entre Labelle et Mont-Laurier. Ces projets s'inscrivent dans le *Plan d'action des investissements sur la route 117*.



Photo : Jacques Beauchamp

Mot du directeur

La saison des travaux routiers est maintenant amorcée partout au Québec. Le ministère des Transports poursuit ses efforts de redressement de son réseau routier. La mise en œuvre d'un aussi grand nombre de chantiers implique une collaboration des différents partenaires qui contribuent à leur réalisation. Un défi de taille que nous sommes tous prêts à relever. Dans ce numéro du *Réseau Web*, l'équipe de communication a répertorié, pour vous, l'essentiel des informations concernant les chantiers routiers de la DLL. Étant donné les nombreuses entraves ou configurations différentes qui se vivront sur le réseau au cours des prochains mois, nous accordons une grande importance à la diffusion et à la mise à jour régulière des entraves. Ainsi, nous vous invitons à suivre l'évolution des chantiers dans le **Québec 511 Info Transports**; votre source d'information dans le domaine des transports au Québec.

Bonne lecture,

Pierre Lambert, ing.
Directeur



P. Lambert

Cartes des travaux routiers de la Direction des Laurentides-Lanaudière

Pour une 3^e année, la DLL bénéficie d'un budget record d'investissements pour la réalisation des projets routiers sur l'ensemble de son réseau. Ainsi, un montant de 238 M \$ sera injecté pour une programmation de plus de 250 projets, dont 155 chantiers routiers. De ce nombre, 25 structures sur le réseau à l'entretien de la DLL et 45 structures sur le réseau municipal seront réparées ou reconstruites. Il s'agit d'une augmentation de 16 % de l'enveloppe budgétaire consentie à la DLL en 2009.

Vous pouvez voir les principaux chantiers inscrits à la programmation à partir des cartes d'investissements réparties selon la circonscription électorale. Il s'agit d'un nouvel outil de communication. Avant le début du chantier, les détails des entraves seront diffusés en temps réel dans Québec 511 Info Transports. Pour plus d'informations sur la programmation, n'hésitez pas à communiquer avec le module de communication.

Pour accéder aux cartes, cliquer sur Par-là



Photo : Archives

Tableau des investissements 2010-2011 par axe d'activité

Les chiffres présentés sont les montants actuels des investissements pour les projets sur notre territoire. Il faut noter que l'écart des Laurentides s'explique par les constructions de l'autoroute 50 (43,7 M\$), de la chaussée de l'autoroute 15 en dalle de béton (32 M\$) et du contournement de la Ville de Rivière-Rouge (25 M\$). Plusieurs projets d'envergure dans Lanaudière sont inscrits à la programmation, mais dans un contexte de conception.

Axe	Laurentides	Lanaudière	Total
Conservation des chaussées	60 672 000 \$	23 218 000 \$	83 890 000 \$
Conservation des structures	28 802 000 \$	10 404 000 \$	39 206 000 \$
Amélioration du réseau	19 795 000 \$	8 937 000 \$	28 732 000 \$
Développement du réseau	73 731 000 \$	1 385 000 \$	75 116 000 \$
Structures / réseau municipal	6 006 000 \$	5 351 000 \$	11 357 000 \$
Total	188 996 000 \$	49 295 000 \$	238 291 000 \$

Réaménagement de la route 138 à Lavaltrie

Des résultats concluants

Selon la dernière étude de vitesse réalisée sur la route 138 à Lavaltrie, la DLL est fière de constater que les mesures de sécurité mises en place au cours des dernières années ont eu un impact mesurable sur le respect des limites de vitesse.

Contexte

En 2002, une table de concertation a été créée afin de trouver des solutions pour améliorer la sécurité de la traversée d'agglomération. L'aménagement de la route 138 dans la Ville de Lavaltrie était clairement de type urbain, mais cela ne se reflétait pas dans le comportement des automobilistes. Cette situation s'explique par le fait que la Ville de Lavaltrie a subi un développement important. En effet, les débits de circulation, à l'ouest de la ville, sur la route 138, ont plus que doublé entre 1986 et 2002. De plus, le taux d'accidents était significativement supérieur au taux critique d'une route d'un niveau de service similaire alors que cinq écoles sont situées à proximité des routes 138 et 131.

Mise en place de bandes rugueuses sur les autoroutes 15, 40 et 50

La DLL a procédé, au mois de mars 2010, à la mise en place de près de 150 kilomètres de bandes rugueuses sur les accotements droits et gauches des autoroutes 15, 40 et 50. Le passage des roues sur les bandes rugueuses génère des vibrations fortes et bruyantes ce qui a pour effet d'alerter les conducteurs somnolents ou inattentifs de l'imminence d'une sortie de voie. Une intervention, au coût total de 110 000 \$, qui s'avère très efficace. La DLL prévoit effectuer environ 125 autres kilomètres de bandes rugueuses sur les autoroutes de son réseau, d'ici la fin de l'année financière 2010, soit au mois de mars 2011.



Photo : Michel Charbonneau

L'objectif

Le ministère des Transports se devait de réviser la vocation de la route 138 et de l'adapter à la nouvelle réalité tout en maintenant son niveau de service.

De 2002 à 2009, le ministère des Transports, de concert avec ses partenaires, a apporté plusieurs correctifs à la route 138 afin d'améliorer la sécurité, soit :

- l'implantation d'un feu de circulation sur la route 138 à l'intersection de la rue Mousseau en 2002;
- l'ajout de radar et une préemption sur le feu de circulation en 2006, c'est-à-dire que le feu tourne au rouge lorsqu'un véhicule circule à plus de 55 km/h à l'approche de l'intersection. Le véhicule est donc dans l'obligation de s'arrêter;
- l'installation d'une chicane à l'entrée de l'agglomération ainsi qu'une piste multifonctionnelle pour les piétons et les cyclistes du côté nord le long de la route 138 en 2009;
- l'ajout de systèmes d'éclairage supplémentaires;
- l'aménagement de certaines intersections afin de surélever les traverses piétonnières et les marquer de façon permanente. Ces aménagements amènent un changement de perception du conducteur et lui rappellent que la route est partagée par tous les usagers.

Les derniers relevés de la DLL démontre que la vitesse pratiquée se situe autour de 60 km/h, ce qui représente une diminution de vitesse de 20 km/h comparativement en 2002. La DLL et la Ville de Lavaltrie sont satisfaits de ces résultats et remercient les usagers de la route d'avoir adapté leurs comportements routiers. L'ensemble de ses actions réalisées reflètent le dynamisme du milieu et leur intention de s'impliquer pour redonner à la Ville de Lavaltrie un environnement routier sécuritaire. De plus, avec ce nouvel aménagement, la piste multifonctionnelle fait désormais partie de l'itinéraire de la Route verte.

Les femmes et les métiers non traditionnels

Portrait d'une employée : Jacqueline St-Pierre

Au ministère des Transports depuis 15 ans, Jacqueline St-Pierre a occupé des emplois de bureau aux centres de services de Lachute et de Saint-Jérôme. Récemment, notre collègue s'est sentie prête à relever de nouveaux défis et c'est avec courage et détermination que Jacqueline a obtenu un poste de patrouilleur.

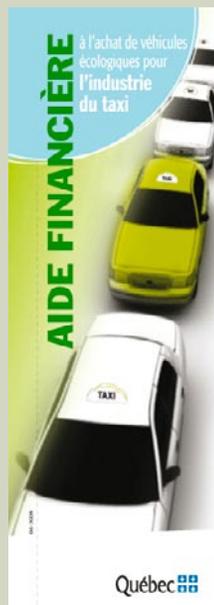
Certains croient qu'un emploi dans un milieu d'hommes demande beaucoup d'adaptation pour une femme, mais Jacqueline affirme qu'il s'agit d'un emploi comme un autre. Elle a pu obtenir un bon support de la part de ses collègues masculins et peut aujourd'hui concilier ses intérêts pour le plein air et le travail manuel. Son nouveau métier, qui lui procure tous les jours une source d'énergie, constitue un défi qu'elle relève avec brio.



Photo : Archives

NOUVELLE PUBLICATION

Cette nouvelle publication a pour but d'informer les titulaires d'un permis de taxi qui désirent se procurer un véhicule électrique ou hybride de l'aide financière qui leur est disponible. Le ministère des Transports du Québec accordera une subvention allant jusqu'à 2 000 \$ pour l'achat d'un de ces types d'automobiles à condition qu'il consomme moins de six litres d'essence par 100 kilomètres en conduite urbaine.



SÛRETÉ DU QUÉBEC
POLICE
SERVICE INTÉGRITÉ JUSTICE

NOUS SOMMES PRÉSENTS

RALENTISSEZ

Québec

Dans un souci de sécurité routière, le ministère des Transports a renouvelé, cette année, l'entente avec la Sûreté du Québec qui consiste à assurer une présence policière accrue sur les chantiers routiers afin d'assurer la sécurité des usagers et des travailleurs. Les limites de vitesse sur les panneaux orangés sont

inscrites au Registre des limites de vitesse du ministère des Transports. Ne pas les respecter est contrevenir au Code de la sécurité routière. Le ministère des Transports invite les usagers de la route à une plus grande vigilance au volant et à respecter la signalisation orangée à l'approche et dans les zones de travaux. *Bonne route!*

Cette année encore, le nombre de chantiers routiers sera très élevé partout au Québec. Avant chaque départ, informez-vous des entraves en consultant le site : www.quebec511.gouv.qc.ca pour mieux planifier vos déplacements.



Le Réseau est un bulletin d'information destiné aux partenaires de la Direction des Laurentides-Lanaudière du ministère des Transports du Québec. Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le Module de communication.

Rédaction : Isabelle Doyon, Claude Ouimet et Christine Paradis
Mise en page : Geneviève Boivin
Révision linguistique : Julie Léveillé et Geneviève Boivin
Courrier de 2^e classe
Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

Transports
Québec